

GUIDE MENTORAT ET INDUSTRIE

LE MENTORAT, UNE CHANCE POUR L'INDUSTRIE



« L'industrie s'engage dans la promotion du mentorat. »

En partenariat avec:



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



#1jeune1solution

Ce guide a été réalisé par l'ensemble des organisations partenaires:



Éditorial

Agnès PANNIER-RUNACHER, Ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie



Le président de la République a lancé le grand plan « 1 jeune, 1 solution » pour tenir notre promesse d'égalité des chances à l'égard de ceux qui sont la France de demain. Le mentorat constitue un levier puissant pour accompagner les jeunes sur le chemin de la confiance et sur des voies professionnelles dont ils pouvaient ignorer l'existence.

Le temps est venu, pour les professionnels de l'industrie, de s'engager dans ces dispositifs de mentorat. Les jeunes ont tout intérêt à s'intéresser à l'industrie, avec ses emplois pérennes, au cœur des territoires et mieux rémunérés en moyenne que les autres secteurs. Et l'industrie a besoin des jeunes pour se développer. Grâce aux acteurs associatifs et à nos partenaires industriels, ce guide se veut une incitation pragmatique à constituer au plus vite des cohortes de mentors.

Œuvrer collectivement pour le mentorat dans l'industrie, c'est se donner les moyens de valoriser l'innovation, l'excellence et l'engagement dans les transitions énergétique et environnementale qu'offre l'industrie.

Alexandre SAUBOT, Président de France Industrie



Les industriels sont pleinement mobilisés pour répondre aux défis sociétaux de demain. Afin de mener à bien sa transformation technologique et numérique et prendre sa part dans la transition environnementale, l'Industrie doit aussi faire face à un enjeu primordial : l'humain.

L'Industrie doit disposer de personnes qualifiées et compétentes pour innover, créer, produire, entreprendre !

Le mentorat est une des voies privilégiées pour accompagner la jeunesse vers l'industrie et l'attirer vers ses métiers en l'aidant à se poser de bonnes questions et élargir le champ des possibles. L'Industrie, par la voix de ses mentors, remplit ainsi son rôle de transmission de savoirs et de compétences pour favoriser l'orientation et l'épanouissement personnel et professionnel des jeunes.

La parole à...



Lucie KACH,
filleule Télémaque

Cette rencontre avec ma mentor Annie a complètement changé ma vie. Aujourd'hui j'ai aussi confiance pour faire des études supérieures, alors qu'au départ je ne pensais pas du tout en faire, j'en avais très peur. Annie est comme une conseillère mais notre relation va même au-delà parce que je connais sa famille, Annie connaît la mienne.

Annie CLERTE-NETTRE,
bénévole de l'association Télémaque et mentor,
ancienne DRH Axa

Le mentor est une personne qui ouvre les portes pour que le filleul puisse se développer, grandir, avoir confiance en lui. Plus un jeune peut avoir un mentor avec lui, plus nous allons lutter contre le déterminisme social.



Abdourahmane MBENGUE,
gestionnaire des Ressources Humaines

Abdourahmane choisit Karima comme mentor au sein de l'association Nos Quartiers ont du Talent (NQT) pour l'accompagner dans sa recherche d'emploi. « Elle m'apprend à y inclure mes compétences transversales, les fameuses 'soft skills', comme le travail en équipe, la capacité d'adaptation ou à s'intégrer rapidement dans un groupe, etc », se réjouit le jeune homme. « Ma mentor m'a montré que j'avais des compétences à proposer, des expériences à valoriser. »



Karima CHERIFI,
Mentorée devenue mentor de l'association NQT
et DRH Nexans France

Il y a 13 ans, via un événement organisé par la mairie de Villeneuve la Garenne, j'ai rencontré l'association Nos Quartiers ont des Talents (NQT).

A la fin de mon master 2 et à la recherche d'un emploi, j'ai eu la chance d'être mentorée par Nicole Fiorentino, responsable Recrutement et Carrière dans une filiale du Crédit Agricole, qui m'a vraiment permis de prendre confiance en moi, de valoriser mon CV et mon parcours, de me perfectionner en entretien. L'accompagnement allait au-delà de l'aspect professionnel car elle était dans l'écoute, la bienveillance et le partage, à chaque réussite ou échec.

Devenue mentor depuis, j'ai pu naturellement partager mon expérience avec NQT auprès des salariés de Nexans. Aujourd'hui, Nexans compte une cinquantaine de mentors dans toute la France dont le CEO et les membres du COMEX.



Stéfan RE et Mathias FONLUPT,
Directeur Général et Président de la startup Entent

Notre mentor, rencontré grâce à l'association Moovjee, nous a permis de grandir en tant qu'hommes et entrepreneurs à nos débuts. Son partage d'expérience, de ses réussites et de ses échecs nous a permis d'anticiper certaines situations et d'aller plus vite de l'avant.

Qu'est-ce que le mentorat ?

Le mentorat est un dispositif d'accompagnement individuel, libre, volontaire et confidentiel d'un jeune de moins de 30 ans par un mentor plus expérimenté. Il s'agit d'un engagement personnel pour le mentor comme pour le jeune mentoré fondé de part et d'autre sur la confiance, la bienveillance, la liberté et le respect mutuel.

Plusieurs éléments sont à prendre en compte :

- Il s'inscrit dans la durée : le binôme se rencontre plusieurs heures par mois, pendant au moins six mois. Il est encadré par une structure, le plus souvent une association, qui offre un cadre sécurisé pour chacun. L'association forme le mentor, accueille le mentoré et assure le suivi de la relation pendant toute sa durée. Elle fait le bilan de l'accompagnement pour évaluer ses effets, auprès du jeune comme du mentor.
- Les mentorés offrent des profils variés : collégiens, lycéens, étudiants, jeunes salariés, entrepreneurs... En fonction de l'âge et des besoins du mentoré, les objectifs peuvent ainsi porter sur l'accompagnement scolaire, l'orientation ou l'insertion ainsi que le développement personnel et professionnel.
- Quel que soit l'âge du jeune accompagné, le mentorat permet de favoriser sa confiance en lui, son autonomie, son épanouissement.

Son mentor l'aidera à découvrir de nouvelles activités, à lever les freins éventuels qu'il rencontre dans son parcours, et à lui montrer l'étendue du champ des possibles.



Lui faire découvrir votre métier et l'aider à réfléchir au sien



L'encourager à croire en lui et à viser des études à la hauteur de son potentiel



Aider à la création et au développement de son entreprise



Réaliser des sorties culturelles (musée, théâtre, cinéma, etc.)

Devenir mentor

Que vous soyez étudiant, salarié, fonctionnaire, entrepreneur, en recherche d'emploi ou retraité, vous pouvez devenir mentor.

Un apprentissage riche pour le binôme

En devenant mentor d'un jeune, vous lui apporterez d'abord votre écoute et votre bienveillance. Vous pourrez partager avec lui votre expérience, éventuellement votre connaissance d'un secteur professionnel ou d'un métier. Surtout, vous l'aidez à devenir autonome, à croire en ses capacités; vous lui donnerez des clés pour s'épanouir dans la société.

Mais vous aussi, vous ferez des découvertes, vous apprendrez, sur vous-même et sur tout ce que votre binôme saura vous faire découvrir, dans une relation équilibrée. Vous développerez, à travers le mentorat, votre capacité d'écoute et de pédagogie.

Vous vous engagerez concrètement, comme des dizaines de milliers d'autres, pour une société qui accompagne et soutient celles et ceux qui en ont besoin, quelles que soient leurs origines géographiques et sociales.



Pascal TEURQUETIL, **Président du Groupe Muller**

Le mentorat signifie beaucoup pour moi et me semble essentiel pour contribuer au développement de l'économie française à travers l'accompagnement des nombreux entrepreneurs qui constituent les forces vives de nos régions françaises. A travers l'Institut du Mentorat Entrepreneurial et le MOOVJEE, les mentors aident de nombreux chefs d'entreprise mentorés à mieux conduire le développement et la croissance de leurs entreprises tout en gardant confiance et en accélérant leurs déploiements dans de nombreuses thématiques à la fois stratégiques, opérationnelles et personnelles. Je ne peux que recommander de rejoindre cette belle communauté qui grandit de jour en jour et qui est de plus en plus reconnue pour son efficacité dans l'accompagnement de nombreux jeunes dirigeants.



Matthieu BUIL, **Manager chez Airbus SAS/Blagnac**

Au final, si je pense avoir pu contribuer au développement de mon filleul, il m'a également énormément apporté... Et c'est bien là toute la richesse de ce binôme mentor filleul!

Rendez-vous sur le site
www.1jeune1mentor.fr

ou contactez directement
les associations du Collectif Mentorat
www.lementorat.fr

Engager mon entreprise

Vous souhaitez engager les collaborateurs de votre entreprise ?

- Partagez votre projet avec une ou plusieurs associations du Collectif Mentorat sélectionnée(s) en fonction de vos caractéristiques et de vos objectifs, afin d'établir un partenariat.
- Communiquez au sein de votre entreprise pour mobiliser des bénévoles. Les associations disposent de kits de communication, comprenant des témoignages, des fiches missions, etc. qu'elles mettront à votre service.
- Organisez avec l'association partenaire un temps d'échange collectif, sous forme de témoignage et de questions – réponses.
- Identifiez les salariés volontaires.
- L'association procède ensuite à l'inscription des bénévoles, et les intègre dans son programme de mentorat. Les bénévoles suivent une formation initiale, sont mis en relation avec des jeunes... et le mentorat peut commencer. L'association, pendant le partenariat, fait un reporting et des points de situation réguliers avec l'entreprise.
- Dans le cas du déploiement au sein d'une entreprise, c'est à l'employeur de décider si le mentorat peut être effectué ou non sur le temps de travail. Les associations disposent de modèles de convention de partenariat, à adapter selon l'entreprise.



Laurence PAGANINI,
Directrice Générale de Kaporal - ETI de l'industrie textile

L'engagement dans le mentorat est une expérience riche et mutuellement profitable. Pour l'entreprise, elle apporte un regard des collaborateurs sur leur propre pratique et permet, du fait de ce feedback externe, de la valoriser. Nous avons pu constater la fierté qu'ils avaient à présenter leurs métiers dans ce processus, parfois même à leur grand étonnement: «j'ignorais que je savais faire tant de choses».



Thierry BARRANDON,
Directeur Général UIMM Lyon - organisation professionnelle

Depuis de nombreuses années, l'UIMM Lyon France soutient localement et directement l'association Télémaque. Télémaque agit contre le déterminisme social dans le cadre d'un double mentorat «école-entreprise». La collaboration avec l'UIMM Lyon France se traduit par l'implication de nos salariés dans le mentorat de jeunes apprentis ayant le potentiel et la motivation pour s'intéresser à l'univers industriel, qu'ils ne connaissent pas encore. Notre gouvernance souhaite que nous maintenions ce cap et que nous réservions nos efforts à des initiatives au bénéfice des jeunes. Le développement des relations écoles-entreprises, notamment pour les jeunes scolarisés dans l'enseignement professionnel public, est primordial et, en ce sens, nous leur apportons tout notre soutien.

Des associations à vos côtés

Les associations membres du Collectif Mentorat vous aideront dans vos démarches :

- En vous proposant d'accompagner un mentoré qui aura des centres d'intérêt proches des vôtres ou dont les besoins correspondent à ce que vous pouvez lui apporter.
- En vous proposant une formation avant de commencer l'accompagnement, pour vous préciser notamment le rôle et la posture du mentor.
- En vous proposant un suivi tout au long de l'accompagnement que vous apporterez au mentoré. À tout moment, vous pourrez lui faire part de vos besoins, de vos interrogations, de vos doutes et aussi de vos réussites.
- Avec l'association, vous ferez partie d'une communauté de mentors : vous profiterez de conseils, de boîtes à outils et d'échanges avec d'autres mentors, qui se posent les mêmes questions que vous !

Vous trouverez dans les 40 associations du Collectif Mentorat les caractéristiques spécifiques que vous pourriez rechercher : implantation géographique, public cible, champ d'intervention, modalités d'accompagnement...

Exemples d'associations du Collectif Mentorat & points de contact

Afev

Créé en 1992

7 832 jeunes mentorés entre 2019/2020

7 480 jeunes mentorés à ce jour pour 2021/2022

lementorat@afev.fr



Publics cibles

Des enfants et jeunes entre 5 et 18 ans issus des quartiers populaires, en difficulté scolaire et sociale.



Mentors cibles

Les mentors sont étudiants ou alternants, bénévoles.



Champs d'intervention

Accompagnement à la scolarité, confiance en soi, aide à l'orientation.



Modalités d'accompagnement

- Une année scolaire ou plus.
- 2h/semaine, au domicile du jeune ou dans un lieu tiers.
- Présentiel ou distanciel.

Article 1

Créé en 2018 (fusion entre Fratelli et Passeport Avenir)

2 309 jeunes mentorés en 2020

20 000 jeunes mentorés en 2021

christelle.ginape@article-1.eu



Publics cibles

Étudiants de tout cursus, de tout niveau d'études : du bac+1 à l'insertion professionnelle.



Mentors cibles

Mentors issus du monde professionnel.



Champs d'intervention

Accompagnement à la scolarité, confiance en soi, ouverture socio-culturelle, orientation, insertion professionnelle, engagement des collaborateurs, valorisation des compétences.



Modalités d'accompagnement

- De 6 mois à 3 ans.
- 2 à 3 heures par mois, en moyenne.
- Présentiel et distanciel.

Chemins d'avenirs

Créé en 2016

1 100 jeunes mentorés en 2020/2021

3 3000 jeunes mentorés en 2021/2022

contact@cheminsdavenirs.fr



Publics cibles

Jeunes issus des zones rurales et des petites et moyennes villes, allant de la classe de 4^e à Bac+3.



Mentors cibles

Des étudiants, actifs ou retraités issus de tous les cursus et horizons professionnels, de tous les territoires, en France comme à l'étranger, à l'aise avec les outils digitaux.



Champs d'intervention

Confiance en soi, ouverture socio-culturelle, orientation, insertion professionnelle, engagement des collaborateurs, valorisation des compétences.



Modalités d'accompagnement

- Durée de la relation de mentorat: au moins 1 an.
- Fréquence: au moins un échange par mois.
- Mentorat 100% distanciel, actions de l'association en présentiel et en distanciel.

Moovjee

Créé en 2009

150 jeunes mentorés en 2020

mymoovjee@moovjee.fr



Publics cibles

Le Moovjee accompagne le développement personnel des jeunes entrepreneurs de 18 à 30 ans et la croissance de leur entreprise.



Mentors cibles

Le mentor est un entrepreneur ou un ex entrepreneur qui a vécu et est passé par toutes les étapes du processus entrepreneurial. Il a développé dans ce cadre un savoir être entrepreneurial.



Champs d'intervention

Confiance en soi, développement personnel, insertion professionnelle, entrepreneuriat, valorisation des compétences.



Modalités d'accompagnement

- 12 mois.
- Une fois par mois.
- Présentiel et distanciel.

Nos Quartiers ont du Talent (NQT)

Créé en 2006

11 194 jeunes mentorés en 2020

10 000 jeunes mentorés en 2021

communication@nqt.fr



Publics cibles

Jeunes diplômés titulaires d'un Bac+3 et plus, âgés de moins de 30 ans, issus de milieux modestes ou de zones prioritaires à la recherche d'un emploi, d'une alternance ou en création d'entreprise.



Mentors cibles

Les mentors NQT sont des cadres en entreprise et dirigeants expérimentés. En activité au sein de nos 750 entreprises partenaires.



Champs d'intervention

Insertion professionnelle, égalité vers l'emploi, engagement des collaborateurs, valorisation des compétences, confiance en soi, orientation, entrepreneuriat, compréhension des codes sociaux de l'entreprise.



Modalités d'accompagnement

- Durée de la relation de mentorat : 6 mois.
- Fréquence : entre 2h à 3h par mois.
- Présentiel et distanciel.

Proximité

Créé en 2002

1 462 jeunes mentorés en 2020

2000 jeunes mentorés en 2021

infos@proxite.com



Publics cibles

Collégiens, lycéens et jeunes adultes volontaires jusqu'à 27 ans, en difficulté (majoritairement issus des QPV, ASE et jeunes majeurs).



Mentors cibles

Actif dans le monde du travail.



Champs d'intervention

Accompagnement à la scolarité, confiance en soi, orientation, insertion professionnelle, parentalité, engagement des collaborateurs, valorisation des compétences.



Modalités d'accompagnement

- Durée de la relation de mentorat : 1 an renouvelable.
- Fréquence : 1 à 4 fois par mois.
- Présentiel et distanciel.

Télémaque

Créé en 2005

957 jeunes mentorés en 2020

1400 jeunes mentorés en 2021

victoire.nicolle@telemaque.org



Publics cibles

Collégiens, lycéens et apprentis.



Mentors cibles

Un double mentorat école/entreprise : mentors d'entreprise, d'institution publique - mentors d'établissement scolaire.



Champs d'intervention

Confiance en soi, ouverture socio-culturelle, orientation, réussite scolaire, découverte professionnelle, insertion professionnelle, entrepreneuriat, parentalité, engagement des collaborateurs, formation des mentors, valorisation des compétences, engagement des alumni.



Modalités d'accompagnement

- Durée : accompagnement de 6 ans (de la 5^e au bac en filière générale. Jusqu'en 2^e année de BTS pour la filière pro).
- 1 rencontre par mois.
- Surtout présentiel et distanciel.

Rendez-vous sur le site
www.1jeune1mentor.fr

ou contactez directement
les associations du Collectif Mentorat
www.lementorat.fr